



> **Actualité pour relai sur sites web, réseaux sociaux et publications print éventuelles.**

Tri des déchets alimentaires sur Cœur de Nacre, quelles solutions proposées par la Communauté de communes ?

La communauté de communes Cœur de Nacre est chargée de la gestion des déchets sur le territoire.

A partir du 1^{er} janvier 2024, Cœur de Nacre doit fournir aux habitants des solutions de tri des déchets à la source.

Forte de l'expérience du compostage déployé depuis 2009, C2N propose 3 solutions :

- le composteur individuel,
- le lombricomposteur,
- le composteur partagé.

Si vous n'êtes toujours pas équipés – que vous soyez en logement individuel ou collectif, contactez le service Prévention et Gestion des Déchets.

L'ensemble de l'équipe vous aidera à mettre en place la meilleure solution pour vous accompagner dans le tri de vos déchets.

environnement@coeurdenacre.fr // 0 800 100 461